

COMMUNIQUÉ

CRETEIL, LE 11 JUIN 2020

DU NOUVEAU POUR LE MAGAZINE « LES P'TITS MÔMES »

Le magazine de la petite enfance *Les p'tits Mômes* soufflera bientôt sa 17^{ème} bougie. Offert par le Conseil départemental du Val-de-Marne aux futurs parents, aux familles et aux professionnel.les de la petite enfance, le prochain numéro change de look.

CONTACTS PRESSE

Caroline BRUNOT
Attachée de presse
Tél. : 01 43 99 70 23
Tél. : 06 48 66 64 75
relationpresse94@valdemarne.fr

Un magazine pour les familles

La crise sanitaire a renforcé le besoin d'informations et d'accès à des contenus fiables. Avec les p'tits Mômes, les expert.es du Département informent et conseillent sur la grossesse, le développement de l'enfant, la santé, l'alimentation, les activités ludiques et les sorties. **Nouveautés 2020 : une place encore plus importante est laissée aux parents pour qu'ils partagent leurs expériences, témoignent ou posent leurs questions.**

Une diffusion large et gratuite

Ce magazine est gratuit. Il est diffusé chaque trimestre à hauteur de 44 000 exemplaires, principalement dans les crèches, les centres de PMI (protection infantile et maternelle), les maternités, les cabinets de pédiatrie, les médiathèques et auprès des assistants et assistantes maternelles.

Pourquoi ce magazine ?

Le Conseil départemental dispose d'une véritable expertise dans le domaine de la petite enfance et souhaite en faire bénéficier un large public à travers *Les p'tits Mômes*.

Il gère non seulement des centres de PMI, des foyers de l'enfance et des crèches mais il occupe également un rôle de première importance auprès des assistants et assistantes maternelles, dont il assure l'agrément, la formation et le suivi, et auprès des établissements accueillant des jeunes enfants (EAJE) qu'il contrôle et surveille. Dans le cadre de sa mission de service public visant à protéger la santé de la mère et de l'enfant, il accompagne et soutient les familles, mène des bilans de santé dans les écoles maternelles, déploie des campagnes de prévention et forme les professionnel.les des domaines médico-psycho-sociaux à travers son centre professionnel et de pédagogie appliquée (CPPA). Le Département mène une politique ambitieuse en faveur de l'enfance et accompagne les familles et les professionnel.les de l'enfance, au quotidien.